

## V-2-3 Tableau de synthèse des modalités d'application des objectifs opérationnels proposées

Objectifs de site	Objectifs opérationnels	Actions <i>A : action de gestion</i> <i>SE : suivi et études</i> <i>AI : Animation et information</i>	Bonnes pratiques du site	Contrats Natura 2000		Hors contrat
				Contrats Agriculture Durable CAD	Contrats FGMN CN	Actions d'accompagnement AHC
<b>OI :</b> <b>Maintenir et restaurer les habitats et les espèces naturelles d'intérêt communautaire.</b>  <b>➤ Les habitats</b>	<b>O1 :</b> Maintenir et développer les espaces ouverts	A1 : Gestion par la fauche		2001A01/ 190 3E01 / 1903A00	CN03	
		A2 : Gestion par le pâturage		1903A00	CN04 / CN11	
		A3 : Entretien des haies et des lisières		0602A00 / 0618A00	CN05 / CN07	
	<b>O2 :</b> Restaurer les habitats communautaires en cours de fermeture	A4 : Travaux favorisant le cortège floristique spontané de l'habitat (déroussaillage et maintien d'îlots arborés)		1901A01 / 1902A00	CN01 / CN02 / CN06	
		A5 : Réhabilitation des pelouses sous vergers		1801A00 / 1903E01 / 1903A00	CN03 / CN04 / CN11	
		A6 : Restauration et protection des berges naturelles à Aulnes et à Saules des cours d'eau et fossés		0604A00 / 0603BO1	CN06 / CN09 / CN10	
	<b>O3 :</b> Favoriser le développement de la chênaie verte et de l'aulnaie-frênaie	A7 : Travaux favorisant le caractère spontané des feuillus correspondant à l'habitat		0502A00	CN06	
		A8 : Protection des berges naturelles à aulnes et à saules des cours d'eau		0603C	CN06 / CN09	
		A9 : Favoriser la diversité d'âge des peuplement			CN17	
	<b>O4 :</b> Maintenir un entretien léger des cours d'eau	A10 : Gestion douce des berges des cours, de leurs abords et des fossés		0603B variante 0603B01 / 0603C / variante 0603C02 / 0604C01	CN09 / CN10	

Objectifs de site	Objectifs opérationnels	Actions <i>A : action de gestion</i> <i>SE : suivi et études</i> <i>AI : Animation et information</i>	Bonnes pratiques du site	Contrats Natura 2000		Hors Contrat AHC  Ou Actions d'accompagnement AAC	
				Contrats Agriculture Durable CAD	Contrats FGMN CN		
➤ Les espèces	<b>O5</b> : Préserver les habitats des espèces communautaires (annexe II)	SE : Evaluation des populations avant et après la mise en œuvre des actions				Suivis scientifiques  AHC02 à AHC05	
Lucane cerfvolant et Grand capricorne		A11 : Préserver les vieux feuillus potentiellement utilisés par l'espèce		0615A00	CN16		
		A12 : Favoriser la diversité d'âge des peuplement			CN17		
Ecaïlle chiné et Damier de la Succise	Eviter la fermeture des milieux humides et des pelouses sèches calcaires	A13 : Respecter les périodes de reproduction de la faune		2003B0A	CN03		
		A14/SE1 : Gestion par pâturage ou fauche Suivi des effectifs de population		2001A01/ 190 3E01 / 1903A00	CN03 / CN04 / CN11		
Ecrevisse à pattes blanches	Protection du biotope , suivi des population et contrôle de la prolifération d'espèces concurrentes	A15 : Protection des berges naturelles à aulnes et à saules		0502A00 / 0603B / 0604A00	CN09		
		A16 :Eviter tous travaux lourds perturbant le milieu naturel, l'oxygénation de l'eau, l'équilibre thermique ou hydraulique		0603C + variante prairie 0604C01 / 2001A01	CN09 / CN10 / CN14		
		A17 : Respect de la législation sur le commerce et le transport des écrevisses (arrêté du 21/07/1983					
		SE2 : Suivi de l'espèce				AHC03	

Objectifs de site	Objectifs opérationnels	Actions <i>A : action de gestion</i> <i>SE : suivi et études</i> <i>AI : Animation et information</i>	Bonnes pratiques du site	Contrats Natura 2000		Hors Contrat AHC  Ou Actions d'accompagnement AAC
				Contrats Agriculture Durable CAD	Contrats FGMN CN	
➤ Les espèces	<b>O5</b> : Préserver les habitats des espèces communautaires (annexe II)	SE : Evaluation des populations avant et après la mise en œuvre des actions				Suivis scientifiques  AHC02 à AHC05
Grand rhinolophe Petit rhinolophe Grand murin	Protection des gîtes, des terrains de chasse et des corridors boisés	A18 : Protection des gîtes par pose de grilles			CN15	
		A19 : Maintien de la mosaïque d'habitats : Maillage bocager, effet de lisière, arbres isolés, mares et points d'eau.		O502A00 / 0611A00 / 0602A00 / 0615A00 / 0618A00 / 1801A00 /	CN05 / CN07 / CN08 / CN13	
		A20 : Limitation des traitements phytosanitaires		0804A03 / 0806A00 / 0902A01 / 0902A03 / 2003A00 / 2003B00		
		A21 : Maintien des ripisylves		0603C	CN09	
		A22 : Maintien des prairies pâturées et de fauche		1903A00 / 2001A01 / 2003A00 / 2003B00 /	CN03 / CN04 / CN11	
		A23 : Favoriser la diversité des peuplements d'âge et d'essences caducifoliées			CN17	

Objectifs de site	Objectifs opérationnels	Actions <i>A : action de gestion</i> <i>SE : suivi et études</i> <i>AI : Animation et information</i>	Bonnes pratiques du site	Contrats Natura 2000		Hors Contrat AHC  Ou Actions d'accompagnement AAC
				Contrats Agriculture Durable CAD	Contrats FGMN CN	
<b>OII :</b> <b>Préserver et améliorer la qualité de l'eau</b>	<b>O6 :</b> Assurer une gestion concertée pour maintenir l'hydro système dans sa globalité	A24 : Restauration et entretien des mares et points d'eau		0611A00	CN13	Améliorer les connaissances sur le système hydrologique du ruisseau de Vergnote  AHC06
		A25 : Gestion douce des cours d'eau et fossés		0603C + variante prairies / 0603C01 / 0604A00 / 0604C01 /	CN09 / CN10	
		A26 : Réduire les pollutions : intrants agricoles et traitements chimiques		0804A03 / 0902A01 / 0902A03 / 2003B00	CN14	
<b>OIII :</b> Préserver une mosaïque d'habitats naturels et développer sa fonctionnalité au sein des écosystèmes des coteaux et des vallons.	<b>O7 :</b> Maintenir la mosaïque d'habitats fonctionnelle, favorable aux cortèges floristiques et faunistiques locaux	A27 : Entretien de la diversité des habitats naturels et des unités paysagères : haies, lisières, mares et point d'eau, arbres isolés		O502A00 / 0611A00 / 0602A00 / 0615A00 / 0618A00 / 1801A00 /	CN05 / CN07 / CN08 / CN13	
	<b>O8 :</b> Améliorer les connaissances et le suivi des espèces remarquables	SE3 : Inventaires des populations et suivis scientifiques				AHC02 à AHC05

Objectifs de site	Objectifs opérationnels	Actions <i>A : action de gestion</i> <i>SE : suivi et études</i> <i>AI : Animation et information</i>	Bonnes pratiques du site	Contrats Natura 2000		Hors Contrat AHC  Ou Actions d'accompagnement AAC
				Contrats Agriculture Durable CAD	Contrats FGMN CN	
<b>OIV :</b> Mettre en œuvre les objectifs et les mesures liés aux enjeux du site	<b>O9 :</b> Communiquer, informer	AI 1 : Réaliser des documents d'information ,  AI2 : Accompagner les propriétaires et les acteurs sur le terrain.			CN14 / CN15	AAC02 AHC01
	<b>O10 :</b> Animer et coordonner le docob	AI3 : Recherche de contractants volontaires et aide à la contractualisation, animation du Comité de Pilotage et suivi des contrats				AHC01
	<b>O11 :</b> Encourager et soutenir les actions favorables à une meilleur connaissance du site (espèces, habitats)	AI4 : Aider à la mise en oeuvre de projets collectifs conformes au docob .  AI5 : Elaborer la Charte Natura 2000.  AI6 : Réaliser des inventaires et des suivis				AHC01

Objectifs de site	Objectifs opérationnels	Actions	Bonnes pratiques du site	Contrats Natura 2000		Hors contrat
				Contrats Agriculture Durable CAD	Contrats FGMN CN	Actions d'accompagnement AHC
<b>OIV :</b> <b>Mettre en œuvre les objectifs et les mesures liés aux enjeux du site</b>	<b>O12 :</b> Valoriser la valeur patrimoniale des habitats et des espèces communautaires	AI7 : Réaliser des outils de diffusion des données scientifiques. AI8 : Mettre en œuvre des actions pédagogiques pour les scolaires. AI9 : Réaliser des outils de vulgarisation à destination du public.				AAC01 AAC02
	<b>O13 :</b> Réduire les facteurs pouvant porter atteinte à l'intégrité des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	AI10 : Soustraire les parcelles d'intérêt communautaire à la pression d'urbanisation				Porter à connaissances : PLU, cartes communales, permis de construire, étude d'impacts et autres documents AHC01